Coll FRC 63.1

ABUS

DES ÉLECTIONS MILITAIRES,

Dans les Diſtricts particuliers de la Commune de Paris.

DANS un moment où toutes les bouches, fidelles échos des cœurs vertueux & patriotiques, répétent à l'envi les mots ſacrés de juſtice & d'égalité, ſeroit-il poſſible que la France, trompée dans l'attente la plus délicieuſe, ſe réveillât avec le ſentiment amer des regrets qui ſuccédent aux ſonges heureux ? Le vice des Elections faites dans les Diſtricts, préſente cette effrayante poſſibilité. Hâtons-nous donc de porter le flambeau de la vérité dans ce régime dangereux & partial ; éclairons les auteurs du déſordre, ſur la futilité d'une funeſte gloriole, faite pour diſparoître devant leurs immuables & véritables intérêts. Ils ſeront plus grands en avouant leurs erreurs, & en les réparant, qu'ils n'ont été foibles en les commettant.

Le deſir de devenir Officiers a embraſé tous les cœurs, a exalté toutes les têtes. Les Héros-Citoyens ont enviſagé cet honneur comme le juſte

M+U 138

prix de leurs veilles & de leurs exploits. Comptant sur l'impartialité & la reconnoissance de leurs Concitoyens, ils auroient cru les outrager en employant la magie des sollicitations. Messieurs les poltrons leurs compétiteurs passionnés, devenus juges & parties dans des Comités composés, en majeure partie, de leurs créatures ont changé tout-à-coup le plan de l'organisation la plus sage. Ils s'étoient cachés pendant la tempête ; ils se sont montrés dans le calme ; & lancés dans une arène pacifique, ils ont cueilli les roses *à la barbe* de ceux qui venoient de braver les épines cruelles. Les anciens Commandans qui ont été nommés dans le péril, par acclamation, après avoir affronté tous les hasards à la tête de leurs Compagnies, sont aujourd'hui au dernier rang. Des Chefs usurpateurs ont écarté le mérite, modeste & les prétentions innombrables ont paru sortir tumultueusement du sein de la terre, ou pour mieux dire, du fond des caves où la prudence les avoit d'abord renfermés. Tous les principes de l'ordre ont été renversés. L'intrigue seule, la cabale, la faveur & les menées obscures ont présidé aux élections. Pour être élu il falloit une pluralité de voix. On n'a pas oublié d'interdire aux Gardes-Françaises & aux Soldats le droit d'être Electeurs, sans doute parce qu'ils avoient été témoins de la

bravoure, du ſang-froid & du zèle ardent des Bourgeois qui les avoient commandés ; ſans doute encore parce qu'ils ſont par état appréciateurs plus juſtes & plus inſtruits des talens qu'exige l'art de la guerre. La claſſe opulente qui a un nombreux domeſtique, des fourniſſeurs, des artiſans & des ouvriers naturellement dévoués, a compoſé ſans peine, une petite armée de Votans. Les quittances de capitation n'ont pas été exigées, & les ſuffrages ſeuls ont été comptés ſans autre examen. On s'eſt même écarté des premieres notions de l'ordre & de la raiſon, puiſqu'on a formé les chefs avant de former les Corps ; de maniere que chaque Officier retrouveroit difficilement dans ſa diviſion une ſeule des voix qui ont concouru à ſon élection.

Ces abus ſont la ſource des plus grands maux. Déja les Commandans & Officiers exercent une autorité indécente, & à laquelle des Citoyens bien nés, Soldats volontaires, ſous les auſpices & les drapeaux de la liberté, ne s'accoutumeront jamais. On diroit que l'on ne s'eſt propoſé d'autre but que d'armer le frere contre le frere, le Citoyen contre le Citoyen. Craignons, hélas ! que notre propre ſang verſé par nous-même dans une querelle enfantée par l'orgueil, ne terniſſe un jour les lauriers que nous avons moiſſonés dans la plus

glorieuſe des révolutions. C'eſt peu de prévoir de pareilles calamités, il faut s'occuper avec ardeur du ſoin de les prévenir & de conſolider le bonheur dont nous jouiſſons.

On propoſe d'annuller toutes les élections comme illégales. Illégalité à part, il eſt évident qu'elles n'ont pas eu pour baſe l'impartialité qui pouvoit ſeule les conſacrer aux yeux d'une Nation régénérée. Ainſi elles pêchent dans le fond comme dans la forme. Mais les momens ſont trop précieux pour revenir ſur nos pas. Il ſuffit de fixer la durée des élections actuelles à un an, & de ſtatuer que chaque grade ne ſera conféré que pour cet eſpace de tems.

Un autre article eſſentiel eſt le droit de porter l'épaulette. L'expectative de ce Privilége ſéduiſant a été, comme l'on ſait, le germe & l'aliment de la fureur avec laquelle on a pourſuivi le rang d'Officier. Il eſt inconteſtable que cette diſtinction doit être abolie ou permiſe indiſtinctement aux ſoldats non ſoldés, ſauf à lui ſubſtituer, dans l'un & l'autre cas, celle de hauſſe col ou de l'écharpe, pendant le tems du ſervice. Voilà le ſeul moyen propre à entretenir l'émulation & à maintenir l'harmonie dans les diviſions. Une différence marquée & perpétuellement ſaillante entre des Citoyens qui ſe piquent d'une égalité parfaite, ſeroit un ou-

trage toujours renaissant, une injustice continue envers des subordonnés volontaires & désintéressés. Elle provoqueroit des guerres intestines, elle prépareroit des scènes cruelles & sanglantes. Ce tableau prophétique n'est point chargé. L'ambition de paroître aux yeux de ses parens, de ses amis, du sexe adoré, & sur-tout en public, avec l'uniforme & la brillante épaulette, n'a que trop excité d'effervescence dans les esprits. Le charme d'une jouissance aussi douce, fait aujourd'hui la gloire des uns & le désespoir des autres. Le nombre de victimes de l'injustice, de la faveur, est trop considérable pour que leur cause ne soit pas tout-à-la-fois, celle de la justice & de l'humanité. Prolonger leur souffrance, c'est nuire à l'intérêt de la sureté générale. Pour former des héros, il ne faut pas blesser l'amour-propre, ce mobile universel des actions humaines. Les vainqueurs même de la Bastille sont soumis à son empire. Ce tyran indomptable n'a-t-il pas fait oublier aux têtes les plus froides, les désagrémens & les difficultés du commandement. Rarement on se croit incapable de remplir un poste que l'on convoite avec ardeur. La vivacité du désir rend présomptueux & vain le génie le plus étroit. Ce desir étoit aussi naturel que fondé. Les conventions sociales le font naître & l'entretiennent sans cesse. Tout ce qui marque la supériorité d'un individu sur

les autres, fixe l'admiration & les hommages universels. Les égards les plus empressés, les attentions les plus délicates, deviennent exclusivement son partage ; tous les regards sont tournés vers lui, & ses imbécilles admirateurs attendent pour s'estimer eux-mêmes un sourire de l'objet de leur culte. L'expérience a prouvé jusqu'à ce jour que l'Etat-Major des Régimens jouissoit, sans coucurrence des délices, d'une société choisie & distinguée, & qu'il étoit de plus, en possession déclipser tous ses rivaux en amour. Que les nouveaux Officiers se jugent eux-mêmes. Ont-ils mérité des préférences si flateuses? Sont-ils couverts de glorieuses cicatrices, ou bien en ont-ils couru les hazards au sein des combats & des victoires?

Si les Chefs sont nécessaires, l'épaulette est superflue hors le tems du service. Il y a plus : ce droit exclusif devient dangereux, parce qu'il est impossible de le décerner à des Citoyens ordinaires, sans exciter les justes réclamations d'une jalousie active & redoutable. Les principes de l'équité ne sont pas compatibles avec une préférence arbitraire & sans fondement. Elle deviendroit plus tolérable, si elle étoit un produit du hazard ou de la naissance. Sous ce point de vue, le régime actuel présente des conséquences plus défavorables que l'ancien, récemment immolé sur les autels de la li-

berté. Le préjugé de la Nobleſſe trouve encore des partiſans, ne fût-ce qu'à cauſe de ſon ancienneté. On lui rend encore par habitude un hommage involontaire. L'injuſtice au contraire, ne renconrre point d'apologiſtes, & il n'en eſt pas de plus grande, de plus caractériſée, que d'appeller un individu au rang d'Officier, avec tous ſes attributs, par la raiſon ſeule qu'il a fait jouer les reſſorts de l'intrigue, & qu'il a ſu fixer ſur ſes pas, par ſon or & par ſes promeſſes, une foule de votans à gages. C'eſt accorder au vice heureux, la récompenſe due au mérite & à la ſupériorité.

En ôtant aux Officiers l'avantage de paroître en public avec l'épaulette, ou en généraliſant cette diſtinction, on rétablira l'union & la concorde. Ces ſentimens ſi doux, ſi néceſſaires, repoſeront alors ſur des baſes inébranlables, celles de l'égalité apparente & réelle; car la réalité ſeule ne ſuffit pas, & bien des perſonnes obligées d'opter, préféreroient l'apparence.

Les Officiers ayant dépoſé après le ſervice les ſignes de prééminence, regarderont les compagnons de leurs travaux militaires comme leurs camarades, & il eſt indubitable qu'après la promulgation d'un arrêté auſſi ſage, tous ceux que des raiſons de ſanté ou d'inſuffiſance ſemblent éloigner, dans le moment actuel, des fatigues &

589

de l'expérience qu'exige l'art militaire, s'empreſſeront de donner leur démiſſion & d'inſiſter avec force pour être remplacés par des ſujets capables, courageux & bien conſtitués. N'étant plus aveuglés par la paſſion, ils deſcendront au rang de ſimple Soldat pour ne pas occuper une place qui pourroit être plus dignement remplie. L'intérêt général ne ſera plus méconnu, la vanité diſparoîtra pour faire place à l'amour de la juſtice & à l'enthouſiaſme patriotique.

Par des Citoyens du Diſtrict des Jacobins Saint-Honoré.

A PARIS, de l'Imprimerie de SEGUY-THIBOUST, Place Cambrai. 1789.